

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Projet centrale photovoltaïque au sol sur Saumeray

Date : Thu, 26 Oct 2023 11:07:14 +0200

De : > julien.simon.webmail (par Internet)

Répondre à : julien.simon.webmail

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Copie à : Jessica MOULARD

Bonjour,

Tout d'abord je souhaite remercier M. le Préfet et M. le commissaire enquêteur d'avoir prolongé l'enquête publique ainsi que d'avoir organisé une réunion d'information à destination des concitoyens de Saumeray. L'enquête était ouverte depuis un certain temps mais nous n'arrivions pas à avoir une idée concrète du projet.

Je suis allé à cette réunion en pensant être rassuré par un projet bien construit et qui prenne en compte les soucis principaux que sont la protection environnementale ainsi que la prise en compte des risques inondations. J'ai malheureusement été très déçu de ce point de vue car, vous y étiez également M. le commissaire enquêteur, les agences indépendantes ont été, il me semble, très complaisantes sur ces deux points avec le porteur de projet qui les a missionné et donc financé. C'est la troisième présentations auxquelles je participe au sujet de projet ENR en moins de 12 mois sur la commune de Saumeray et à chaque fois les conclusions de ces études semblent superficielles quand elles ne sont pas contraire à la logique.

J'ai bien conscience que le déploiement de moyen de production ENR est un enjeux crucial et qu'il doit être accéléré, mais ce projet ne me semble pas avoir pris suffisamment en compte les risques et qu'il va mettre en danger les espèces animales et végétales ainsi que les riverains.

Je ne comprends pas, alors qu'il y a tant de toitures, de sols artificialisés qui pourrait accueillir des projets certes plus modestes, mais en bien plus grand nombre, près des consommateurs, décentralisés, ce qui est l'un des gros avantages des moyens de production ENR que l'on pousse ce genre de projet.

Enfin je ne sais pas si nos élus ont déjà été consulté mais j'espère qu'ils mettront leurs véto pour protéger, simplement par précautions,

les citoyens qui pourraient être impacté par une inondation que les aménagements, notamment le renforcement des accotements pour les voies d'accès lourdes, pourraient favorisés en amoindrissant les capacités de ce réservoir à se remplir.

Je souhaite si possible que mon avis soit consigné quelque part aussi humble soit il.

Cordialement,

Julien Simon & Jessica Moulard